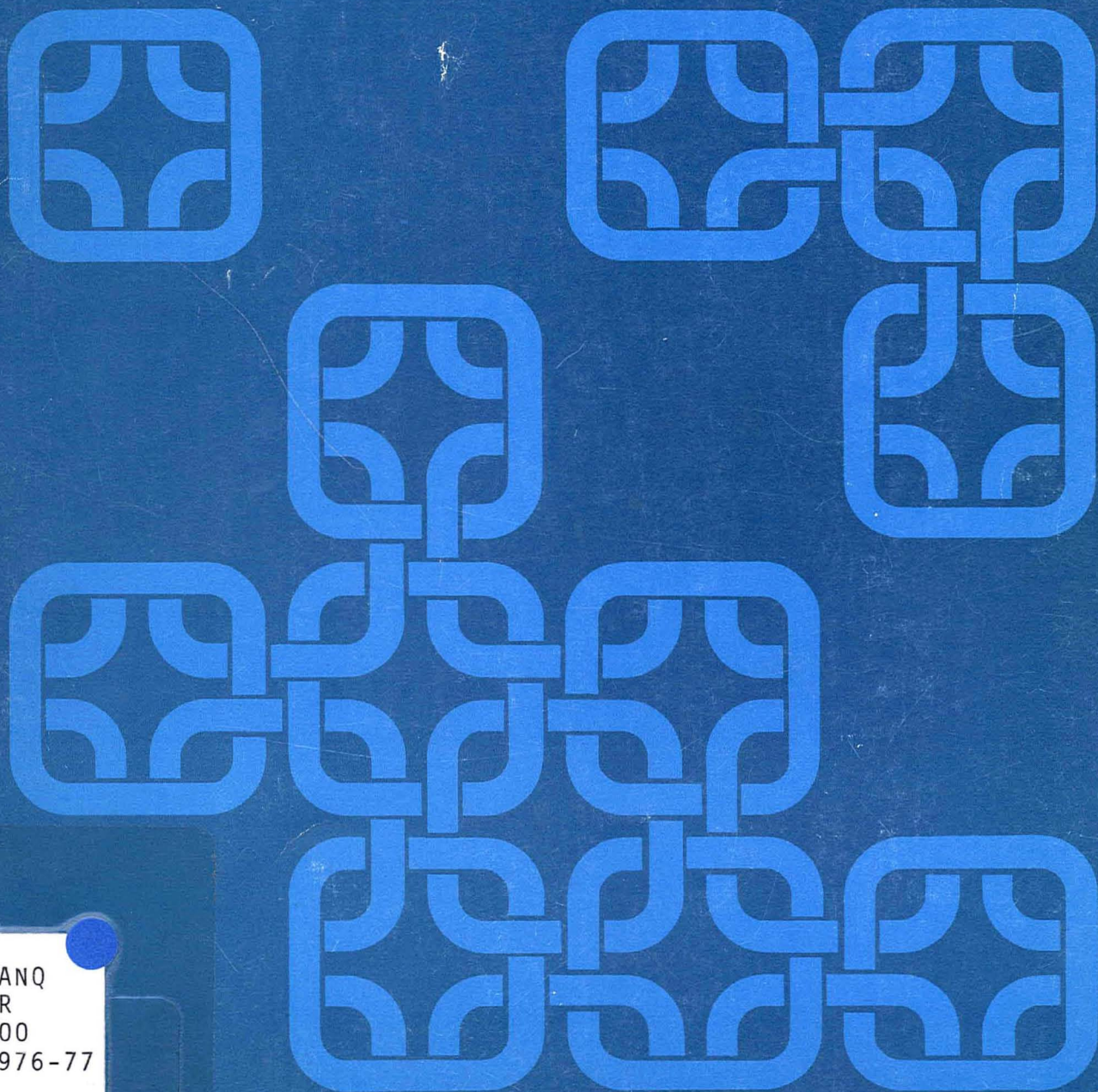




# Rapport annuel 1976-1977

Ministère des Transports



CANQ  
TR  
100  
1976-77

39588

Rapport annuel 1976-1977  
Ministère des Transports

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
CENTRE DE DOCUMENTATION  
200, RUE DORCHESTER SUD, 7<sup>e</sup>  
QUÉBEC, (QUÉBEC)  
G1K 5Z1

Doc

CANQ

TR

100

1976-77

Graphisme:  
division du graphisme,  
Éditeur officiel du Québec

Couverture:  
Denis Collette & Associés

Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1977  
Bibliothèque nationale du Québec

© Éditeur officiel du Québec

Rapport annuel 1976-1977  
Ministère des Transports

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
CENTRE DE DOCUMENTATION  
200, Rue Dorchester sud, 7e  
Québec, (Québec)  
G1K 5Z1





Québec, mai 1977

Monsieur Clément Richard  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités du ministère des Transports, pour l'année financière 1976-1977.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre des Transports

Lucien Lessard



Québec, mai 1977

Monsieur Lucien Lessard  
Ministre des Transports  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités du ministère des Transports, pour l'année financière 1976-1977.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, le témoignage de mon entière collaboration.

Le Sous-ministre des Transports

Claude Rouleau

par Hugues Morrissette, géographe  
sous-ministre par intérim





---

## Table des matières

---

Lettre du ministre au président de l'Assemblée nationale, V	Direction générale du personnel et des communications, 33
Lettre du sous-ministre au ministre des Transports, VII	Direction du personnel, 35
Introduction, 1	Direction des communications, 36
Bureau du sous-ministre, 3	Direction de l'organisation administrative, 37
Service de la gestion financière, 3	
Service aérien gouvernemental, 3	
Direction générale des systèmes de transport, 5	
Direction des politiques et du développement des transports, 7	
Direction de l'inspection, 8	
Direction du transport maritime et aérien, 8	
Direction du transport des personnes, 9	
Direction du transport routier des marchandises, 10	
Direction générale du génie, 11	
Service de la coordination des programmes, 13	
Direction de la circulation, 13	
Direction des ponts, 14	
Direction de l'arpentage foncier, 15	
Direction des chaussées, 15	
Direction des sols et matériaux, 15	
Service des utilités publiques, 16	
Direction générale des routes, 17	
Direction de l'entretien, 19	
Direction des réclamations sur contrats, 20	
Direction de la construction, 20	
Direction générale du bureau des véhicules automobiles, 23	
Direction du contrôle des émissions, 25	
Direction de la sécurité routière, 26	
Direction de la responsabilité, 26	
Direction des opérations régionales, 26	
Direction générale de l'administration, 29	
Direction de l'administration centrale, 30	
Direction de l'approvisionnement et des contrats, 30	
Direction des expropriations, 32	
Direction des systèmes de gestion, 31	

---

## Introduction

### Budget 1976-1977

Programme	Montant	Pourcentage
Systèmes de transport terrestres	\$ 77 116 500.	7.17%
Information, contrôle et sécurité	\$ 21 518 300.	2%
Construction du réseau routier	\$ 525 323 600.	48.81%
Conservation du réseau routier	\$ 230 071 000.	21.38%
Gestion interne et soutien	\$ 37 158 400.	3.45%
Transports maritime et aérien	\$ 19 123 500.	1.78%
Transport aérien gouvernemental	\$ 9 088 300.	0.85%
Transport scolaire	\$ 156 876 800.	14.56%
<b>Total:</b>	<b>\$1 076 276 400.</b>	<b>100%</b>

Le ministère des Transports fait état, dans le présent rapport, de ses activités au cours de l'année 1976-1977, dans tous les champs de sa juridiction.

Pour cette année, le budget du ministère était de \$1 076 276 400, les effectifs de 10 218 employés.

Les effectifs du ministère pour l'année 1976-1977, par catégorie d'emploi, se répartissent de la façon suivante:

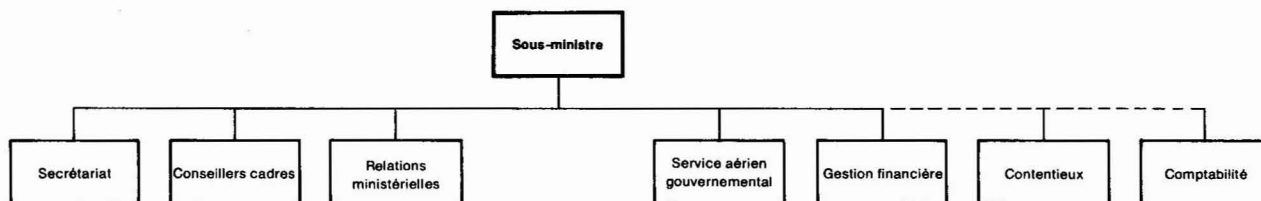
Cadres supérieurs	177
Adjoints aux cadres	106
Professionnels	621
Techniciens	1 598
Employés de bureau	3 004
Agents de la paix	138
Ouvriers	4 574
<b>Total:</b>	<b>10 218</b>

La structure administrative du ministère n'ayant pas été modifiée au cours de l'année écoulée, on y retrouve:

- Le Bureau du sous-ministre
- la Direction générale des systèmes de transport
- la Direction générale du génie
- la Direction générale des routes
- la Direction générale du Bureau des véhicules automobiles
- la Direction générale de l'administration
- la Direction générale du personnel et des communications.



## Bureau du sous-ministre



Le Bureau du sous-ministre comprend quatre services: un secrétariat, le Service des relations ministérielles, le Service de la gestion financière et le Service aérien. Ils ont respectivement pour mandat: a) fournir les services administratifs indispensables au sous-ministre et aux sous-ministres adjoints; b) assurer la coordination et l'unité de pensée et d'action dans les rapports que le ministère entretient avec d'autres organismes; c) déterminer l'affectation des ressources et maintenir les contrôles budgétaires appropriés; d) assumer la gestion des installations aéroportuaires et exploiter une flotte d'aéronefs selon les besoins des divers ministères et organismes.

### Service de la gestion financière

L'année 1976-1977 a été celle de la mise en application de la gestion par programme pour deux programmes du ministère, celui de la construction et celui des subventions aux municipalités.

Il s'agit, dans ces deux secteurs, d'une sorte de délégation de pouvoir de la part du Conseil du Trésor qui permet ainsi au ministère d'administrer ces programmes suivant un plan budgétaire ventilé par projet, déposé au début de l'exercice. Le ministère peut alors, par exemple, accorder des contrats ou verser des indemnités d'expropriation, au regard de ces projets, sans être tenu d'obtenir au préalable l'approbation du Conseil du Trésor.

Le ministère doit cependant faire un rapport tous les trois mois sur la variation des dépenses par projet et l'évaluation des coûts des contrats; il s'est acquitté, de cette obligation, au cours de 1976-1977, au moyen d'un système mécanisé.

Des préparatifs sont en cours pour ajouter le programme de conservation du réseau routier au système de gestion par programme.

À la suite d'études, une amélioration a été apportée aux services comptables en vue de l'inté-

gration au système Sygbec, afin de permettre une décentralisation de ces services.

### Service aérien gouvernemental

Le nombre de passagers transportés par les 33 avions et hélicoptères du Service aérien gouvernemental s'établit à 25 000, à savoir 14 000 par les avions à passagers, 1 700 par les avions de brousse, 600 par les avions-citernes et 8 900 par les six hélicoptères. Le tonnage des marchandises transportées a été de 31 100 tonnes-mille.

Les divers types d'avions du gouvernement ont effectué 14 700 heures de vol. Les hélicoptères ont été utilisés plus que les autres appareils, ayant effectué 5 300 heures de vol. Les avions à passagers ont volé pendant 4 100 heures, les avions-citernes, 3 900 heures, et les autres appareils, 1 400 heures.

Le nombre total de milles parcourus s'élève à 1 931 700. La répartition par type d'appareil a été la suivante: avions à passagers, 810 500 milles; avions de brousse, 120 500 milles; avions-citernes, 474 900 milles; hélicoptères, 525 800 milles.

Au cours des dix premiers mois de l'année, 70.48% des heures de vol ont été employées pour le soutien de la fonction gouvernementale et 27.18% au transport d'urgence de 477 personnes malades ou blessées. Les avions gouvernementaux ont alors effectué, au total, 3 450.45 heures de vol, en fonction des priorités établies par le Conseil du Trésor.

Les avions-citernes ont contribué à combattre plus de 200 incendies de forêts au Québec. En outre, ils ont participé à la lutte contre des incendies de forêts en Ontario (70 jours-avion), au Nouveau-Brunswick (un jour-avion) et au Tennessee, U.S.A. (46 jours-avion). Pendant ces opérations, au nombre de 9 067, 10 715 000 gallons d'eau ont été déversés sur les foyers d'incendies de forêts.

Le Service aérien gouvernemental a passé, pour le ministère des Terres et Forêts, des contrats avec diverses compagnies aériennes pour l'arrosage de 9 033 779 acres de forêts dans le programme de lutte contre les insectes nuisibles.

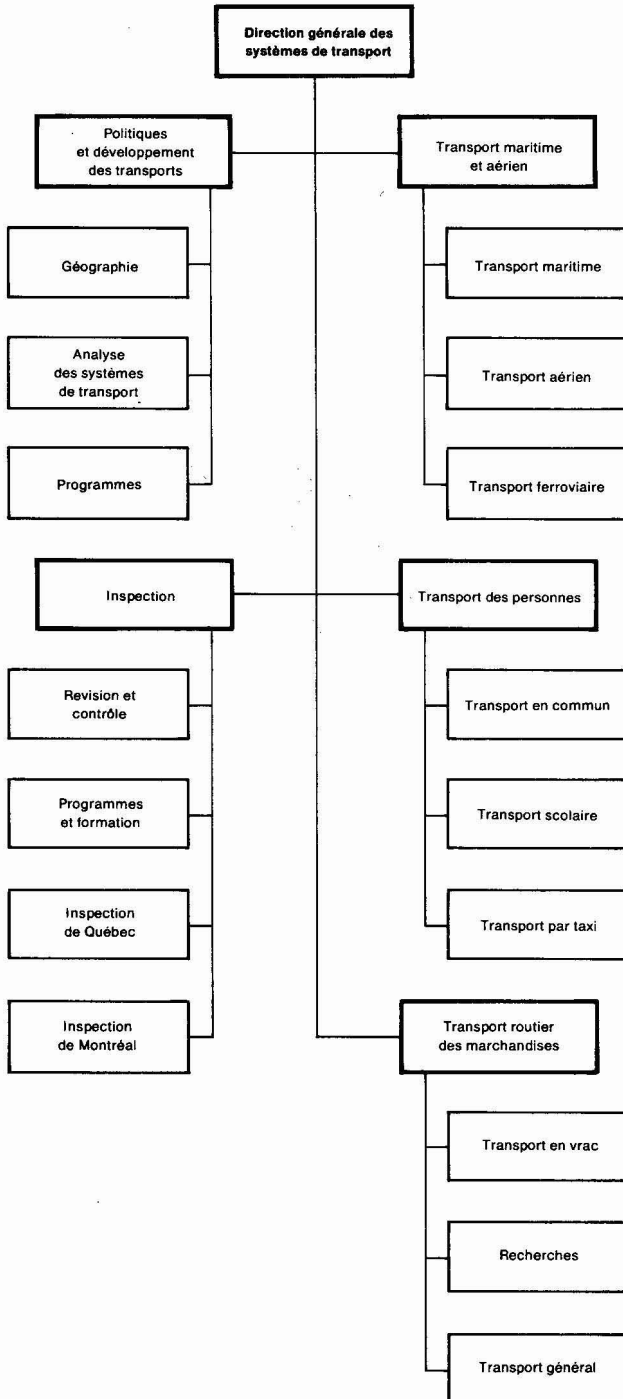
Il a mis deux hélicoptères à la disposition du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui ont effectué plus de 2 000 heures de vol en vue de lutter contre le braconnage, de se livrer à des relevés sur la faune et à d'autres opérations. Deux autres hélicoptères mis à la disposition de la Sûreté du Québec ont effectué près de 2 125 heures de vol.

Direction générale  
des système de transport





# Direction générale des systèmes de transport



La direction générale des systèmes de transport a comme objectif fondamental l'élaboration d'une politique globale et d'une organisation rationnelle des transports par terre, par eau et par air dans le cadre de la compétence du Québec. Elle comprend cinq directions.

## Direction des politiques et du développement des transports

Dans le domaine des politiques et du développement des transports, des équipes de recherche ont travaillé à des études pouvant contribuer à trouver des éléments de politiques de transport.

Dans le cadre des travaux d'analyse des systèmes, qui visent à définir les options de développement en matière de transport, une étude relative au transport intégré sur la rive sud de Montréal a été menée à terme.

Le projet Ferchibal a été conçu et un rapport à ce sujet est en voie de préparation. Il s'agit d'une étude visant à établir une liaison qui servira à l'exploitation des gisements de fer de la région du lac Albanel et de Chibougamau.

Dans le même secteur, où se poursuivaient des études sur le port de Montréal, nous avons participé activement à l'élaboration de la politique portuaire du Québec. De même, nos agents ont travaillé sur un ensemble de dossiers touchant à la politique fédérale des transports en rapport avec les responsabilités qui incombent au gouvernement du Québec. À ce titre, les préoccupations ont porté à la fois sur la coordination des moyens de transport de voyageurs, sur la revalorisation des services ferroviaires de transport de passagers dans le corridor Québec-Windsor, de même que sur une participation aux audiences de la Commission canadienne des transports, concernant les dessertes ferroviaires régionales pour passagers au Québec.

Le personnel qui travaille à la conception des programmes de développement a porté son attention particulièrement sur les questions relatives au transport par chemin de fer, notamment:

- participation à des rencontres fédérales-provinciales ayant trait à la révision de l'ordonnance sur les frais de transport ferroviaire.
- contribution technique à l'avancement d'un projet visant à améliorer le service ferroviaire Québec-Hull, qui prévoit une desserte expérimentale réalisée à l'aide d'un train pouvant atteindre une vitesse horaire de 125 milles.

Il s'est intéressé à l'établissement d'un centre de recherches et d'études dans le but d'améliorer la productivité du transport par camion.

Il a coordonné l'action nécessaire à l'ouverture de voies réservées aux autobus sur le pont Champlain.

Sous l'aspect géographique, dans ce même secteur du développement, il y a lieu de mentionner la question d'une liaison routière entre Québec et la rive sud via l'Île d'Orléans ainsi que divers travaux cartographiques: cartes thématiques des régions et districts, des zones de télécommunication, des régions de camionnage en vrac et des régions scolaires, de même que la carte routière du Québec, revue et mise à jour.

### **Direction de l'inspection**

Dans le domaine de l'inspection, l'activité s'est traduite par 70 352 vérifications, 36 274 contrôles de charges et 6 076 enquêtes.

Toutes ces vérifications ont permis de constater 43 194 infractions dont 14 439 à la loi des Transports et 28 755 au code de la route.

Les agents de notre Direction ont délivré plus de 28 000 permis spéciaux relatifs à la dimension ou à la circulation des véhicules non conformes aux normes prescrites dans le code de la route, et perçu des droits pour un montant approximatif de \$1 000 000.

Dans un effort visant à la décentralisation des effectifs, des bureaux de district ont été établis à Jonquière, Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Rouyn-Noranda, et les villes de Hull, Sept-Îles et La Malbaie sont maintenant chacune le siège d'un sous-district.

### **Direction du transport maritime et aérien**

Les principales activités en matière de transport maritime ont porté dans trois secteurs. Elles ont eu comme objectifs l'amélioration du système de dessertes maritimes tant au niveau des services de traversiers qu'à celui des régions éloignées, l'amélioration des équipements et infrastructures maritimes et le développement du Saint-Laurent en tant qu'axe d'industrialisation et de transport.

Le ministère a octroyé des subventions de \$8,3 millions pour favoriser l'exploitation d'une douzaine de services de traversiers et de dessertes maritimes.

Il a confié l'exploitation du service de traversiers de Saint-Joseph-de-la-Rive — Île aux Coudres à la Société des traversiers du Québec.

Le bac « Le Corégone » a été achevé de construire et mis en service sur le lac Témiscouata en remplacement du bateau « Le Colon », qui ne répond plus aux besoins.

Des transformations ont été apportées au traversier « Le Trois-Rivières ». Ces travaux, commandés par la Société des traversiers du Québec, ont été réalisés grâce à une subvention d'un million de dollars du ministère des Transports.

Des études préliminaires sont en cours pour la construction éventuelle ou l'acquisition de nouveaux traversiers afin d'améliorer le service Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, et Montmagny et l'Île aux Grues.

Les travaux de construction d'un nouveau débarcadère à Godbout, projet de \$7,2 millions, se sont poursuivis durant toute l'année.

Le ministère des Transports a aussi entrepris la construction d'un débarcadère ferroviaire à Matabele et il a assuré la coordination du débarcadère ferroviaire de Baie-Comeau, entrepris par la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau — Hauterive.

Il a entrepris la phase définitive de planification du nouveau système de rampes doubles, qui seront éventuellement construites de chaque côté de l'embouchure du Saguenay, à Baie-Sainte-Catherine et à Tadoussac.

Le ministère a commencé à négocier avec les autorités fédérales le transfert au gouvernement du Québec d'une quinzaine de quais utilisés pour les opérations actuelles de traversiers québécois.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**CENTRE DE DOCUMENTATION**  
200, Rue Dorchester sud, 7<sup>e</sup>  
Québec, (Québec)  
GIK 5Z1

Dans le domaine du transport aérien, la Direction a accordé une attention particulière aux infrastructures aéroportuaires et aux services aériens. Elle a poursuivi des études sur les aéroports du Québec en vue d'en arriver à élaborer une politique aéroportuaire cohérente face aux divers niveaux de gouvernements intéressés dans ce domaine.

Elle a pris en charge la planification, le développement et l'entretien des aéroports provinciaux.

Une nouvelle étape a été franchie durant l'année lorsqu'elle a commencé à intervenir directement à la Commission canadienne des transports au sujet de l'attribution des permis de transport aérien.

Parmi ses principales réalisations, mentionnons la construction d'un nouvel aéroport à Saint-Augustin sur la Basse Côte-Nord, l'achat des aéroports de Montmagny et de l'Île d'Entrée, des travaux d'entretien et d'amélioration aux aéroports de l'Île aux Grues, Poste-de-la-Baleine, Rimouski, Saint-Honoré et Forestville.

Le ministère exerce la juridiction du Québec sur neuf sociétés ferroviaires dotées de chartes provinciales. Il se tient en liaison avec elles et établit des relations entre les grandes compagnies de chemin de fer à chartes fédérales et les ministères ou organismes du gouvernement québécois.

Les perspectives de revalorisation du rail pour le transport urbain et interurbain des personnes ont accru les échanges de vues entre les divers ministères ou organismes du gouvernement québécois, les grandes sociétés ferroviaires et les autres paliers de gouvernement.

Au cours de l'année, le ministère a été représenté aux audiences tenues par la Commission canadienne des transports relativement à des requêtes présentées par le Pacifique Canadien et le Canadien National en vue de fermer des lignes au service pour voyageurs.

Il a participé à la recherche d'une solution aux problèmes des trains de banlieue de la région de Montréal; il a aussi collaboré pour assurer une navette par autobus entre la gare de Sainte-Foy et le centre-ville de Québec.

**Direction du transport  
des personnes**

Dans le cadre de l'aide gouvernementale aux commissions de transport, le ministère a versé \$29 465 000 pour couvrir une partie des déficits d'exploitation qui s'élèvent à \$58 358 000.

Une autre subvention, de l'ordre de \$25 millions, a été versée par le ministère pour le service de la dette du métro.

Par ailleurs, le ministère a versé \$9 716 700 aux commissions de transport pour l'achat de 424 autobus, soit une moyenne de \$22 920 par véhicule.

Deux comités intermunicipaux de transport en commun étaient en activité au Québec en 1976-1977. Celui de la Rive Sud de Québec comprend les villes de Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald et Charny. Celui du Saguenay, les villes de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie. Ces régions, ainsi que les villes de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, ont reçu des subventions représentant jusqu'à 50% de leur déficit d'exploitation, soit un montant global de \$610 250. Une subvention de \$110 000 du ministère des Affaires municipales est incluse dans ce montant.

La population des trois régions mentionnées ci-dessus est d'environ 270 000 habitants, et le trafic annuel de voyageurs y dépasse le chiffre de 6 millions.

Afin d'aider les 75 commissions scolaires régionales à élaborer des plans de transport d'écoliers conformément aux dispositions de la loi, le ministère a procédé à des études de réseaux et a mis des documents techniques à la disposition des commissions.

Il a accordé 8 700 contrats pour le transport scolaire, ce qui a contribué à assurer le transport de 740 000 écoliers, soit 54% des élèves inscrits dans les commissions scolaires.

Le ministère a versé à des commissions scolaires des subventions de \$150 000 000 pour les aider à financer le coût du transport des écoliers.

Les sommes ont été versées sous forme de « subventions globales » en vertu de nouvelles normes appliquées dans l'évaluation des besoins des commissions.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
 CENTRE DE DOCUMENTATION  
 200, rue Dufferin, 7e  
 étage  
 Québec (Québec)  
 G1R 5T1

Les subventions se sont réparties comme suit:

Transport quotidien des écoliers	\$145 213 295.
Transport pour activités spéciales ou parascolaires	\$ 2 042 900.
Transport inter-scolaire	\$ 910 768.
Transport aux fins d'enseignement des langues	\$ 659 000.
Transport hebdomadaire et bisannuel	\$ 1 174 047.

Le ministère a également consacré une somme de \$2 368 332 à assurer le transport d'enfants d'immigrants à des centres d'enseignement, dans le cadre du plan de développement des langues du ministère de l'Éducation. Ainsi 3 200 enfants ont été transportés par 135 minibus.

Depuis l'année scolaire 1974-1975, le ministère favorise l'intégration du transport scolaire aux services de transport en commun des zones urbaines, ainsi que la négociation de contrats exclusifs entre les commissions scolaires et des titulaires de permis de transport en commun.

En 1976-1977, 145 000 écoliers ont été transportés en vertu de l'application de ces politiques, dont 31 000 grâce à des contrats de transport intégré.

Des amendements ont été apportés au règlement 11 régissant le transport scolaire, en vue d'accroître les pouvoirs des commissions scolaires, en matière de sécurité, et de permettre aux transporteurs scolaires de bénéficier d'une indexation de leurs contrats.

L'année 1976-1977 a été marquée par une grande activité dans le domaine du taxi. Après les élections qui ont eu lieu pour la formation de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal, qui en compte 3 500 dans l'agglomération A-11, d'autres ligues ont vu le jour ailleurs au Québec, conformément au règlement 6.

En effet, une quinzaine de ligues ont été formées au cours de l'année; le nombre en a atteint maintenant 43; il pourrait être au total de 53. Parmi les dix autres qui restent à former, plusieurs attendent une décision de la Commission des transports du Québec.

Une étude a été faite en prévision d'une réglementation que le ministère entend adopter en vue de permettre à la Commission des transports du Québec d'autoriser le fonctionnement des associations de service dans le domaine du taxi et d'approuver leurs tarifs. Le rapport de cette étude a été déposé en 1976.

### **Direction du transport routier des marchandises**

Au cours de l'année écoulée, le ministère a élaboré le règlement 23A qui modifie le règlement 23 et concerne l'émission de permis de transport valables pour une période d'essai pour la desserte de la zone aéroportuaire de Mirabel.

En second lieu, il a travaillé à la conception d'un règlement visant à régir le transport des ordures ménagères et des déchets industriels. Des modifications mineures ont été apportées à d'autres règlements.

Dans le cadre des relations avec la Commission des transports, le ministère a participé aux travaux concernant la fixation de nouveaux tarifs pour le transport de marchandises en vrac.

Le point de vue du ministère a également été exprimé devant la Commission quant à l'émission du permis-rayon de transport.

En collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, une étude a été faite sur les problèmes qu'affrontent les petites et les moyennes entreprises de transport routier.

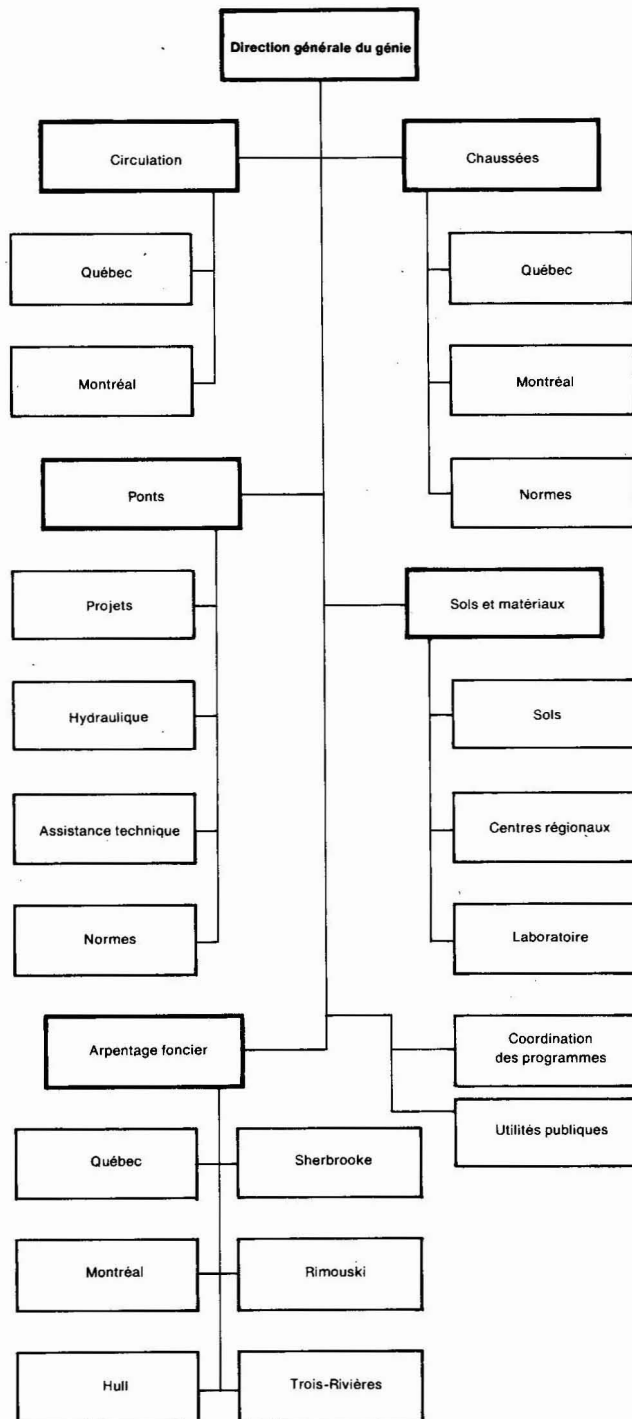
Une étude sur la stabilité des véhicules de transport et une recherche sur le mouvement du bois ont été également réalisées.

Dans le cadre du mandat du comité Québec-Ontario sur les transports, le ministère a participé à l'étude du dossier du camionnage en vrac dans l'agglomération Hull-Ottawa, et à l'entente de réciprocité entre les deux provinces. Les membres de ce comité mixte se sont attachés à trouver des moyens de combattre le transport illicite.

Direction générale  
du génie



## Direction générale du génie



Cette direction générale groupe les unités administratives spécialisées qui ont mandat de fournir aux autres secteurs du ministère toute l'assistance technique nécessaire dans l'élaboration des programmes de construction, dans la confection des plans et devis, dans le contrôle qualitatif de la construction et de l'entretien ainsi que dans les activités et démarches préalables à la phase de l'expropriation. Elle comprend cinq directions et deux services d'assistance technique.

### Service de la coordination des programmes

La Direction générale du génie a confectionné les plans et devis de 124 projets routiers.

À l'heure actuelle, elle s'affaire à la préparation de 431 projets portant sur une longueur de 2 160 milles; de plus, elle procède à l'ébauche de 857 projets de structures (ponts, viaducs, ponceaux, passerelles pour piétons...), dont 547 sont encore à l'état d'avant-projets.

Pour la rédaction des plans et devis, la Direction générale du génie a mis sur pied un programme informatique (le système 0096) qui permet, s'agissant d'un carrefour, par exemple, de faire calculs et dessins en deux ou trois semaines au lieu de deux ou trois mois.

Afin de réaliser l'uniformité dans l'élaboration des projets, elle a groupé les normes techniques utilisées par les concepteurs de routes en trois tomes, titrés: « Techniques routières », « Ouvrages d'art », « Ouvrages connexes », qui paraîtront sous peu.

### Direction de la circulation

Dans le secteur de la circulation, les principaux travaux ont été les suivants:

- 66 études « origine-destination » (points de départ et d'arrivée);
- traitement de 1 450 relevés de circulation à travers la province;
- études visant à la construction de voies de service à l'usage des véhicules lourds, sur une distance totale de 3 000 milles;
- études, sur une distance de 2 000 milles, de la visibilité routière et des caractéristiques des routes.

Dans le but d'améliorer le réseau routier, mentionnons au nombre des études qui ont été conduites:

- 200 milles de routes (par des relevés photographiques);
- 300 passages à niveau;
- 100 points noirs (endroits dangereux).

Parmi les autres activités touchant au réseau routier et à la circulation, il y a lieu de souligner:

- la photogrammétrie de 200 000 acres de terrain;
- la localisation de 700 milles de routes;
- 47 études d'emplacements de haltes routières, relevé de 102 emplacements pouvant servir d'aires de repos, et 58 projets de réfection ou de remises en question ayant trait aux haltes routières;
- 280 études d'aménagement de carrefours; recherches cadastrales sur plus de 300 milles de routes;
- 950 études sur des restants de terrains et l'application des servitudes de non-accès.
- 23 projets de plantation d'arbres et 11 projets d'embellissement des abords de routes (600 000 plants d'arbres et arbrisseaux ont été repiqués), en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts;
- 345 enquêtes concernant les feux de circulation et la signalisation;
- 37 projets de signalisation;
- 93 études portant sur l'éclairage et la vitesse;
- 20 études du milieu et 48 autres études relatives à l'environnement;
- 10 études d'assistance technique pour différentes villes;
- élaboration d'études régionales, dont l'une, dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, qui porte sur la qualité du réseau routier;
- refonte du manuel intitulé « Instruction générale sur la signalisation routière », dont la nouvelle version paraîtra en 1977.

### **Direction des ponts**

Les projets de construction de ponts dont l'étude est terminée sont au nombre de 148, dont 95 ponts d'étagement, 50 sur rivières et 3 passerelles pour piétons.

Parmi les principaux, mentionnons celui qui enjambe la rivière York, sur la nouvelle route 132, à Gaspé, et qui mesurera 800 pieds, les deux ponts qui permettront de franchir la Matapédia, sur le nouveau tracé de la route 132, et les ponts jumelés qui seront érigés au-dessus de la rivière Sainte-Anne, à la Pérade, sur l'autoroute 40.

En matière d'assistance technique, en ce qui concerne les structures, nos services ont fourni 30 évaluations sur l'état des ponts actuels et 44 autres en rapport avec des projets d'élargissement. Ils ont de plus procédé à la préparation de 40 plans et devis pour des projets de réparations majeures.

Par ailleurs, 20 études ont été faites sur la capacité de ponts considérés en regard des exigences des permis de circulation.

Nous avons assumé la surveillance des travaux de construction de ponts dans le cas de 54 projets.

Dans le secteur de l'hydraulique, il y a lieu de souligner les activités suivantes: 59 études hydrauliques de ponts, 8 projets d'aménagements hydrauliques (détournement de rivières, protection côtière, etc.), 14 projets de ponceaux spéciaux pour lesquels ont été produits plans et devis, 135 projets de conception de ponceaux, 10 études hydrauliques spéciales (expertises), ainsi que la poursuite des programmes « affouillement » et « hydrologie ».

Des agents de la Direction ont procédé à 82 arpentages de construction (topométrie) et participé à l'implantation de 8 ouvrages d'art.

Il faut mentionner aussi le dénombrement des ponts de la province sur plans municipaux. Commencé en janvier, il couvrira 30 comtés municipaux cette année et devrait être terminé durant l'hiver 1977-1978.

En matière de protection côtière, en plus d'avoir effectué une étude en laboratoire pour le projet de la route 132 en Gaspésie, le ministère a participé à diverses études relatives au boulevard



des Grèves à Québec, à la route 132 à Maria et Carleton, dans le comté de Bonaventure, et à la route 199 aux Iles-de-la-Madeleine.

Par mesure préventive, 82 ponts particulièrement exposés à l'affouillement ont fait l'objet d'une inspection.

### **Direction de l'arpentage foncier**

Dans le secteur de l'arpentage foncier, nos agents ont donné suite à 1 593 demandes qui ont exigé, pour la plupart, la préparation de plans et descriptions techniques; ces plans représentent au total des travaux d'arpentage de route sur 488 milles.

D'autres plans ont été préparés et ont servi:

- à l'acquisition de terrains pour la construction de haltes routières, d'igloos à sel, de tours de communication, de pistes d'atterrissage, de centres de voirie ou autres bâtiments pour l'exploitation de bancs de sable et gravier ou de carrières de pierre;
- à la vente de lots dont le ministère n'a plus besoin.

### **Direction des chaussées**

Les services de la Direction des chaussées, à Montréal et à Québec, ont eu en cours de préparation ou préparé les plans et devis de quelque 307 milles d'autoroutes et de routes, y compris nombre de haltes routières.

De plus, ils ont effectué des levés topométriques complets ou partiels pour des projets totalisant plus de 225 milles d'autoroutes et de routes.

En matière d'éclairage routier, des plans et devis ont été préparés pour des projets de 223 milles de chaussée simple.

Dans le même domaine, ces services ont:

- fourni une assistance technique dans 50 projets;
- vérifié 14 séries de dessins exécutés en ateliers;
- procédé à des vérifications électrotechniques dans 44 projets;
- travaillé dans 33 projets d'éclairage de viaducs, ponts et tunnels.

### **Direction des sols et matériaux**

Dans le domaine des sols et matériaux, le ministère a effectué des tests sur une longueur représentant 1 870 milles de revêtements bitumineux fabriqués et posés en 1975 — 1976.

Les agents de 11 bureaux et laboratoires situés à travers le Québec, ont inspecté 19 ponts et structures métalliques, 44 ponts et structures en béton de ciment, des travaux de terrassement et d'épandage de gravier sur une longueur totale de 396 milles; et procédé à des contrôles qualitatifs sur 1 153 tonnes de béton bitumineux.

Les agents du laboratoire central du ministère ont procédé à l'analyse de 18 386 échantillons d'agrégats qui ont fait l'objet de 50 847 essais.

De plus, 60 expertises ou inspections ont été effectuées sur des revêtements bitumineux, des structures métalliques, des structures en béton de ciment et des structures en bois.

Le laboratoire central du ministère procède à de nombreux essais sur des échantillons qui lui parviennent d'autres ministères ainsi que d'organismes publics ou parapublics et de l'entreprise privée. Le tableau qui suit fait état de ces travaux. Le nombre moyen d'essais par échantillon reçu est de 1.8, pour la division de la chimie et de la peinture, de 3.1 pour celle des matériaux et de 5.1 pour les sols et agrégats.

Les travaux qui ont trait aux sols se répartissent sous quatre aspects: géologie, géo-technique, structure des chaussées et reconnaissance des tracés.

Sur le plan géologique, le ministère a conduit 768 études concernant des bancs de sable et de gravier, des carrières, des emplacements de carrières et autres qui font l'objet de photographies aériennes pour servir à la cartographie. Il a procédé au dénombrement de 618 dépôts de sable et gravier et de 96 carrières.

Il a négocié avec des propriétaires de dépôts la signature de 322 marchés relatifs à l'achat de matériaux routiers et a demandé au Service de la protection de l'environnement 163 permis.

En géotechnique, 145 études ont été conduites, touchant à des fondations pour ouvrages d'art, à la stabilité de talus, à des coupes de roc, à des sections de remblais-digues et à la mécanique des roches.

**Tableau synoptique d'échantillons reçus dans l'année, par division et selon la provenance.**

Provenance des échantillons	Division Chimie et Peinture	Division Matériaux	Division Sols et Agrégats	Pourcentage selon la provenance
Ministère des Transports	2 352 (13.2%)	2 478 (13.9%)	4 118 (23.1%)	50.2%
Autres ministères	7 833 (43.8%)	205 (1.2%)	0	45%
Corporations municipales et organismes parapublics	50 (0.3%)	5 (0%)	104 (0.7%)	1%
Entreprises privées	40 (0.2%)	566 (3.2%)	60 (0.3%)	3.7%
Particuliers	20 (0.1%)	0	0	0.1%
<b>Total</b>	<b>10 295</b>	<b>3 254</b>	<b>4 282</b>	<b>100%</b>
Pourcentage des échantillons reçus par rapport à l'ensemble	57.7%	18.3%	24%	100%

En ce qui concerne la structure des chaussées, on a procédé à 18 326 essais avec la poutre Benkelman, à des études sur la « glissance » des routes sur une étendue de 50 milles, à des relevés de profilométrie sur une distance de 2 159 milles, au moyen de roulemètres, et à 10 études spéciales sur le comportement des chaussées.

Quant au secteur de la reconnaissance des tracés, il a lancé les travaux suivants: des études pédologiques, portant sur 344 milles, des sondages géophysiques sur un parcours de 18,2 milles et sur 55 projets différents ainsi que 52 analyses en terrains marécageux.

### Service des utilités publiques

Dans le domaine des services publics, le ministère a négocié avec la Commission canadienne des transports et les compagnies de chemins de fer, 30 améliorations de passages à niveau, une déviation ferroviaire et la mise en place de 13 structures.

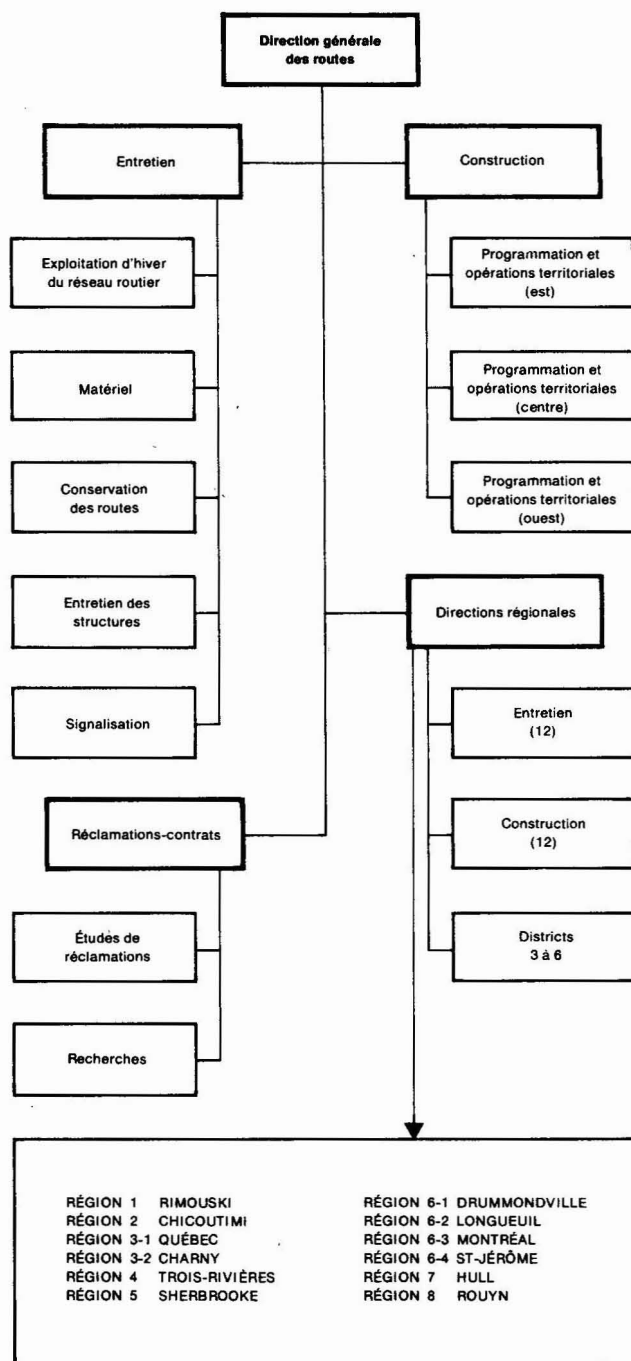
De plus, il a complété l'installation de signaux automatiques à 25 passages à niveau. Dans un même ordre d'idées, 800 commandes de déplacement de réseaux d'électricité et de téléphone ont été exécutées dans le cadre des projets routiers du ministère. Ces déplacements ont impliqué des dépenses de l'ordre de \$11,5 millions.

Le ministère a procédé à la rédaction de normes concernant la mise en place et la construction de réseaux publics. Et, récemment, un comité a été formé en vue de revoir toute la question de la mise en place de ces installations dans les fondations de routes et d'autoroutes.

Direction générale  
des routes



# Direction générale des routes



La Direction générale des routes est chargée de tous les programmes reliés à la construction et à l'entretien du réseau routier. Elle s'appuie à ces fins sur trois directions et sur 12 divisions territoriales, appelées directions régionales, qui réunissent sous leur autorité 46 districts pour la réalisation des travaux.

## Direction de l'entretien

La responsabilité du ministère des Transports, en matière d'entretien, s'étend sur un réseau routier de 35 165 milles. En 1976-1977, le ministère a dépensé à cette fin \$230,2 millions.

C'est à la conservation des routes, en été, qu'a été consacrée, comme chaque année, la plus importante tranche de cette somme, soit \$91,7 millions, dont plus de \$28 millions pour l'asphaltage.

L'exploitation du réseau, en hiver, vient au second rang, avec des dépenses se chiffrant à \$67,5 millions. Ce total comprend \$17,3 millions pour les travaux d'entretien exécutés directement par le ministère, avec ses propres effectifs, \$17,8 millions, en vertu de contrats, \$15,7 millions en subventions versées à 1 378 municipalités pour alléger le fardeau financier que représente l'entretien de 24 200 milles de chemins et routes dont l'usage déborde le cadre proprement municipal.

Un montant de \$16,7 millions a servi à l'acquisition de 1,3 million de tonnes de matières abrasives (surtout du sable) et de fondants chimiques (sel et calcium) employés pour maintenir la chaussée carrossable en hiver et assurer la sécurité de ses usagers.

Pour rationaliser l'utilisation des fondants et réaliser ainsi des économies appréciables, le ministère a doté 60 de ses camions-épandeurs de contrôleurs électroniques. Ces appareils ont comme avantage de faire varier le taux d'épandage en fonction de la vitesse des camions et de permettre une application uniforme.

Le ministère a poursuivi l'implantation d'un nouveau type d'entrepôt pour la conservation des fondants chimiques à travers le Québec. Huit nouveaux bâtiments ont été érigés. De forme conique, ces entrepôts, désignés familièrement sous le nom d'igloo, peuvent facilement contenir de trois à quatre mille tonnes de chlorure de sodium, alors qu'un

entrepôt de type classique de même prix ne peut en contenir que 500 tonnes.

Une centaine de véhicules servant à l'entretien de la chaussée ou à la supervision des activités de déneigement ont été dotés d'un appareil de radiocommunication, et 58 postes fixes ou satellites ont été installés dans des centres de voirie.

Quant aux quelque 12 000 ponts et viaducs que le ministère des Transports entretient à travers le Québec, ils ont subi plus de 2 000 inspections, dont 80 sous-marines. Divers travaux ont été exécutés sur 1 490 structures, entraînant des dépenses de l'ordre de \$7,1 millions. De plus, le ministère a accordé au total \$1,7 million de subventions à diverses municipalités pour l'entretien de 160 ponts.

Par ailleurs, 231 000 panneaux de signalisation, dont 65 000 panneaux géants pour les autoroutes, ont été fabriqués et installés.

En outre, 725 000 gallons de peinture ont été employés, afin de refaire ou de rafraîchir les lignes de démarcation des chaussées.

Quant à l'éclairage routier, le ministère a entretenu 43 050 lampadaires.

### Réseau routier entretenu

Longueur	En milles		Total
	Asphaltées	Sur gravier	
Autoroutes	1 135	—	<b>1 135</b>
Routes provinciales	5 482	351	<b>5 833</b>
Routes régionales	4 240	860	<b>5 100</b>
Autres routes	8 082	15 015	<b>23 097</b>
<b>Totaux:</b>	<b>18 939</b>	<b>16 226</b>	<b>35 165</b>

### Coûts d'entretien du réseau routier

D'après les éléments de programme	En millions de dollars 1976-77
Conservation des chaussées et des éléments de confort	91,7
Entretien d'hiver	67,5
Soutien en matériel	29,7
Conservation des éléments de contrôle et de sécurité	13,3
Conservation des structures	11,8
Activités de soutien	16,2
<b>Total:</b>	<b>230,2</b>

### Direction des réclamations sur contrats

Les indemnités versées se sont chiffrées à \$3,5 millions, ce qui représente 3,4% de la valeur des contrats ayant fait l'objet de réclamations, et environ 1% du coût des travaux exécutés au cours de l'année.

En tout, 135 réclamations se chiffrant à \$20,5 millions, soit 7,7% de la valeur des contrats afférents, ont été étudiés.

### Direction de la construction

Plusieurs tronçons d'autoroutes, qui avaient fait l'objet de travaux d'envergure, ont été ouverts à la circulation. Tel est le cas du dernier tronçon du boulevard Métropolitain (40), entre l'échangeur Bourget et celui des Deux-Rivières, à l'est de Montréal, qui a été ouvert le 14 juillet 1976. Le même jour, le ministère des Transports livrait aux automobilistes une dernière section de l'autoroute Chomedey (13), entre l'autoroute Transcanadienne (20) et l'autoroute des Mille-Îles (640).

Au cours de l'automne, trois autres tronçons d'autoroutes étaient ouverts à la circulation:

- a) deux à Québec, soit un tronçon de l'autoroute Dufferin-Montmorency (440) menant à la colline parlementaire et le tronçon Québec — Val-Bélair, de la voie rapide Henri IV (573);
- b) une section de l'autoroute de l'Acier (30) d'une longueur de 22 milles, qui relie Sainte-Julie de Verchères à Sorel.

Par ailleurs, en décembre, une section de 1,3 mille de l'autoroute Laval (440) ainsi que le tronçon de l'autoroute Papineau (19), reliant la « 440 » au boulevard Saint-Martin (148), étaient également ouverts à la circulation.

Tout en effectuant divers travaux sur d'autres tronçons d'autoroutes, à travers le Québec, durant les derniers mois, le ministère des Transports s'est occupé surtout de la réfection et la construction de nouvelles routes à vocation régionale.

C'est ainsi que la route Gagnon-Fire-Lake (389), qui permettra l'exploitation d'un nouveau gisement minier dans le Nord-Est québécois, a été mise en chantier sur une distance de 31 milles. Il s'agit d'un projet de \$17 millions.

Le ministère a entrepris la reconstruction d'un tronçon de 22 milles de la route Senneterre-Chapais

(113), de même que la réfection de la route 132 dans plusieurs localités de la péninsule gaspésienne.

Des contrats de \$2,5 millions et \$4,3 millions ont été adjugés, respectivement, pour la première phase de la réfection de l'approche nord du pont Monseigneur-Ross dans la baie de Gaspé et pour la reconstruction d'un tronçon de 8 milles de la route 132 dans la vallée de la Matapédia.

D'importants travaux, touchant la route 138, ont été lancés. Il s'agit de la reconstruction d'une section de 16 milles, entre Sept-Îles et Port-Cartier, au coût de \$8,9 millions; de la reconstruction de la côte de Tadoussac (route 138), à partir du quai de l'Anse à l'Eau, au coût de \$1,7 million; de la construction d'un échangeur au carrefour des routes 138 et 360 à Beaupré, au coût de \$2,8 millions, afin de faciliter la circulation vers le centre récréatif du mont Sainte-Anne. Notons aussi la reconstruction d'un secteur de six milles de long, au sud-ouest de Montréal, qui contournera la localité de Dewittville, au coût de \$1,3 million.

Au Saguenay — Lac-Saint-Jean, l'élargissement à quatre voies de la route 175, dans le secteur de Chicoutimi, a été poursuivi entre la voie ferrée de la Compagnie Roberval — Saguenay et la rue des Saguenéens. Dans le secteur de Saint-Fulgence, sur la rive nord du Saguenay, les travaux de contournement de la municipalité se sont poursuivis sur la route 172.

De plus, des travaux sur les routes 212 et 249 qui sont effectués dans l'Estrie, en vertu de deux contrats totalisant \$2,3 millions, permettent de reconstruire la voie carrossable sur une distance de 13 milles.

Des contrats ont été donnés pour l'élargissement à quatre voies de deux routes, soit la route 112, sur le territoire des paroisses de Notre-Dame-du-Bonsecours et de Sainte-Anne-de-Monnoir, et la route 132, de Candiac à Caughnawaga.

Un contrat de \$3,5 millions a été adjugé pour le réaménagement des approches du pont Lachapelle, au-dessus de la rivière des Prairies. Les travaux de jumelage de cette structure, qui sont en chantier, permettront, une fois terminés, d'améliorer la circulation sur la route 117 entre Laval et Montréal.

La construction ou la réfection de structures allant de pair avec l'amélioration du réseau routier, plusieurs ponts ont été mis en chantier au cours de l'exercice écoulé, notamment:

- une structure de 469 pieds de long au-dessus de la rivière Ouatouchouan, à Chambord, le long de la route 169;
- un pont de 279 pieds de long, enjambant la rivière La Sarre, et une structure de 206 pieds de long, surplombant la rivière Wedding, en Abitibi-Témiscamingue;
- le pont de la rivière Saint-Patrice sur la Montée-de-l'Église, à Saint-Constant;
- le pont de la rivière Eaton sur la route 210, à la limite du canton de Newport et du village de Sawyerville.

En outre, d'importants travaux de revêtement ont été entrepris:

- un tronçon de 46,6 milles de long de la route 138 entre Moisie et Sheldrake, sur la Côte-Nord;
- une section de 37 milles de la route Buckingham-Mont-Laurier (309), dans la région de l'Outaouais;
- une longueur totale de 36 milles répartis sur une dizaine de chemins, au nord du Lac-Saint-Jean, et comprenant en plus une section de 14 milles de la route 167 dans le parc Chibougamau;
- un tronçon de 24 milles de la route 185 menant de Rivière-du-Loup vers Edmundston, ainsi qu'une section de plus de 8 milles de la route 295 à Cabano et Saint-Juste-du-Lac, dans le Témiscouata.

#### Dépenses en construction par type de routes pour l'année 1976-1977

En millions de dollars	
Autoroutes	195,8
Routes provinciales	117,5
Routes régionales	77,0
Autres routes	108,8
<b>Total:</b>	<b>499,1</b>

Un système d'informatique qui avait d'abord été introduit à titre expérimental dans la région de l'Estrie, a été appliqué progressivement à travers le Québec dans le but d'obtenir, à l'aide de l'ordinateur du ministère, des informations précises sur les activités de voirie: routes construites, matériaux employés, prix unitaire.

D'autres systèmes d'informatique sont en voie de réalisation. Ils permettront d'établir des estimations en vue des appels d'offres, et de calculer les quantités de terrassements effectués.

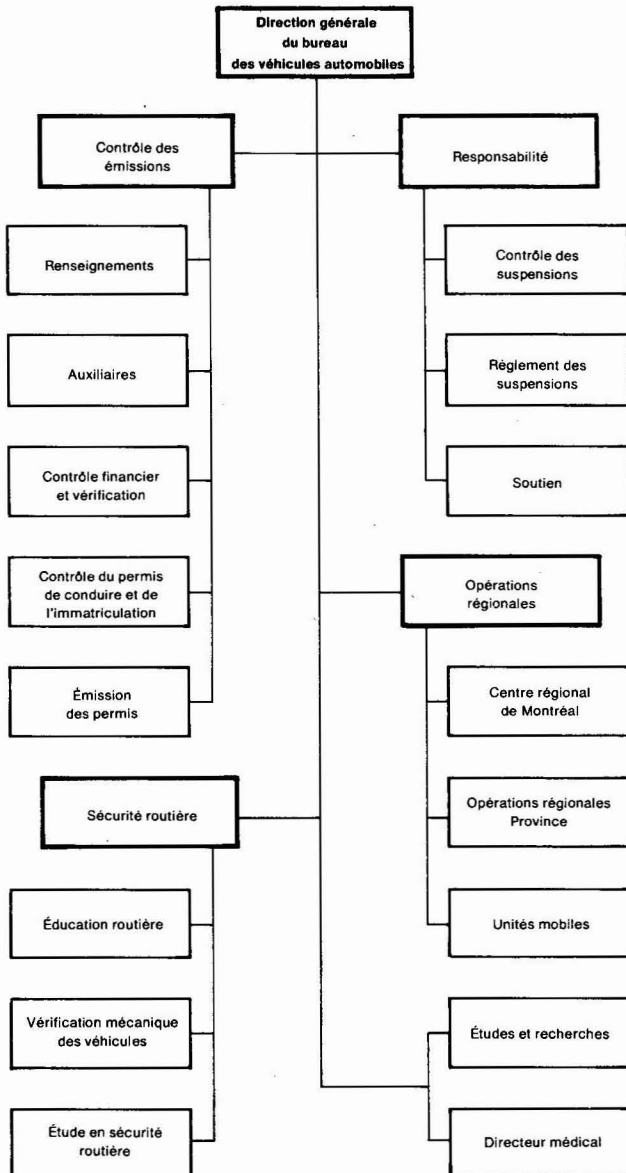
Mentionnons également la participation à la production d'un « guide d'éclairage routier » et d'un « guide du journal de contrôle administratif », ainsi que la révision du Cahier des charges et devis généraux.



Direction générale  
du Bureau des véhicules  
automobiles



## Direction générale du Bureau des véhicules automobiles



Le Bureau des véhicules automobiles exerce des pouvoirs de contrôle dans le domaine de la sécurité routière, veille à la mise en application du Code de la route, de la loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, de la loi des Transports et des règlements qui en découlent. Il comprend quatre directions.

### Direction du contrôle des émissions

Dans le domaine du contrôle des émissions, la Direction générale du Bureau des véhicules automobiles a procédé au renouvellement de 463 398 dossiers d'immatriculation pour des véhicules automobiles appartenant à des particuliers et de 154 954 dossiers concernant des parcs automobiles (transporteurs publics, véhicules commerciaux et de location), soit un total de 618 352 renouvellements d'immatriculation par la poste.

Le Bureau des véhicules automobiles a perçu pour le Trésor public une somme totale de \$213 868 118. Plus de 85% de ce montant, soit \$182 155 911, représentent des droits d'immatriculation, de permis de conduire et de permis spéciaux.

Un total de 334 908 permis d'apprentissage ont été émis au Québec, suite aux examens prévus dont 147 139 à des hommes et 187 769 à des femmes; 183 508 personnes ont obtenu un permis de conducteur, autant de sexe féminin (91 754) que de sexe masculin (91 754), et 45 396 ont obtenu un permis de chauffeur, dont 2 981 demandés par des femmes.

Le Bureau a donc émis, en 1976, un total général de 563 812 nouveaux permis (permis d'apprentissage et réguliers) et, de ce nombre, 132 464 ont été obtenus par des personnes mineures, soit près de 25% du total.

Les employés du secteur du contrôle médical ont étudié 166 873 dossiers; dans 142 107 cas, des permis ont été émis avec les restrictions appropriées. Le Comité médical consultatif a examiné 11 147 dossiers.

Le Bureau a reçu 19 655 demandes de renouvellement de permis de conduire où le candidat déclarait souffrir de certaines maladies ou d'un handicap physique; 11 406 dossiers ont fait l'objet d'une demande de rapport médical, 647 ont été classés en conséquence, 7 602 dossiers ont pu être émis immédiatement.

En application des normes pour l'émission des permis de chauffeur de taxis, le Bureau a reçu 9 537 demandes, procédé au renouvellement de 8 160 demandes et émis 4 044 nouveaux permis.

### **Direction de la sécurité routière**

Dans le domaine de l'éducation routière, les efforts ont porté principalement sur la surveillance de l'application de l'arrêté en conseil sur les écoles de conduite, les programmes d'éducation routière et les projets particuliers.

En ce qui concerne les écoles de conduite, la Direction de la sécurité routière a renouvelé 135 permis d'école et a accordé 26 nouveaux permis. De ce nombre, plus de 140 sont des écoles privées et une douzaine sont rattachées à une commission scolaire.

Mentionnons de plus que 6 écoles ont fait l'objet d'une vente et que 381 permis d'extension d'enseignement ont été accordés.

La Direction a renouvelé 757 permis de moniteur, a émis 159 nouveaux permis, a renouvelé 345 permis d'instructeur.

Divers programmes d'éducation routière ont été à l'origine de nombreuses activités.

En matière de formation professionnelle, mentionnons quelques programmes conçus à l'intention des moniteurs et instructeurs, dans différentes catégories.

Dans la catégorie des véhicules de tourisme, 227 personnes ont suivi un cours en vue de devenir moniteurs; dans celle des motocyclettes, 77 moniteurs et 40 chefs-instructeurs ont été reçus; 74 animateurs ont été formés pour dispenser un cours aux chauffeurs d'autobus scolaires de 35 commissions scolaires régionales ou locales; 199 nouveaux moniteurs de conduite préventive ont été formés et ont dispensé leurs services à travers la province; 400 personnes ont été formées comme moniteurs de pratique du cyclisme auprès de jeunes écoliers.

Des employés ont participé à des semaines de la sécurité, à des expositions régionales et à des démonstrations publiques dans des centres commerciaux.

Il est à noter d'autre part que la réglementation touchant aux écoles de conduite a été mise à jour.

### **Direction de la responsabilité**

Dans le domaine du contrôle des suspensions, 520 648 contraventions sont parvenues à la Direction de la responsabilité.

D'autre part, 260 014 infractions entraînant une inscription de points de démérite ou une suspension de permis ont été traitées.

Un total de 78 808 suspensions ont été imposées, soit en vertu de la loi de l'indemnisation, soit en vertu du système de points de démérite ou du Code de la route.

De ce nombre, 40 988 ont été appliquées à la suite d'accidents sans assurance; parmi celles-là, 25 637 ont dû être annulées, vu que les personnes en cause étaient assurées lors de l'accident mais n'avaient pu en fournir la preuve sur les lieux mêmes de l'accident.

À la suite d'infractions, 17 116 permis de conduire ont été suspendus en vertu de la loi de l'indemnisation.

D'un autre côté, 10 504 permis ont été suspendus en vertu du règlement relatif au système de points.

### **Direction des opérations régionales**

Les bureaux régionaux ont effectué quelque 3 720 265 opérations reliées à l'immatriculation et 675 069 autres se rapportant aux permis de conduire, totalisant un montant de \$119 544 357 pour l'immatriculation et de \$2 755 838 pour les permis de conduire et les examens.

De plus, ces bureaux (les uns administrés par le B.V.A. et les autres opérant sur une base de commission sur les opérations) et les vendeurs d'automobiles émetteurs de plaques d'immatriculation ont perçu pour la Commission des transports du Québec des droits pour une somme de \$1 406 470 et, en taxe de vente pour le ministère du Revenu, un montant de \$22 942 588, ce qui représente un total de \$146 649 253.

La Direction des opérations régionales a effectué 80 enquêtes spéciales, et procédé à 1 022 vérifications. Elle a collaboré étroitement avec la Direction de la responsabilité pour les entretiens faisant suite à l'attribution de points de démérite. Au total 5 272 entretiens ont eu lieu dans les bureaux régionaux.

Les équipes d'unités mobiles, chargées de faire subir des examens de permis de conduire aux candidats dont le domicile est situé dans une localité éloignée, ou non desservie par un bureau régional, ont effectué 21,207 examens de conduite dans cinquante-quatre (54) localités.

Le secteur des études et recherches du Bureau des véhicules automobiles a pu terminer et soumettre, entre autres, les travaux suivants:

- Une étude sur les plaques d'immatriculation afin de recommander les mécanismes à mettre en place pour systématiser le contrôle des plaques à partir des prévisions jusqu'à leur distribution.
- Une étude des commentaires concernant le rapport sur la protection des dossiers personnels des citoyens.
- Une étude concernant la sanction imposée aux émetteurs pour les plaques manquantes et les coûts à percevoir en tenant compte des méthodes de contrôle en vigueur actuellement
- Une étude sur les plaques réfléchissantes et semi-permanentes et l'inventaire des possibilités de fabrication pour 1977 ainsi qu'une estimation des coûts supplémentaires.
- Une étude sur les implications de l'adoption du projet de loi 13 sur le Bureau des véhicules automobiles permettant de proposer des moyens d'action pour répondre à ces implications et déterminer qui doit en assumer la responsabilité.
- Une étude sur les statistiques de gestion au Bureau des véhicules automobiles, laquelle consiste à concevoir et développer un outil de gestion fournissant aux dirigeants du B.V.A. des données statistiques utiles.
- Une étude sur le permis de conduire provisoire afin de trouver la meilleure solution permettant de réduire au minimum la période d'attente qui suit la réussite aux examens et précède l'obtention d'un permis de conduire.
- Une étude sur l'examen de conduite des motocyclistes conduisant au développement et à l'introduction des tests et méthodes pour le printemps 1977.

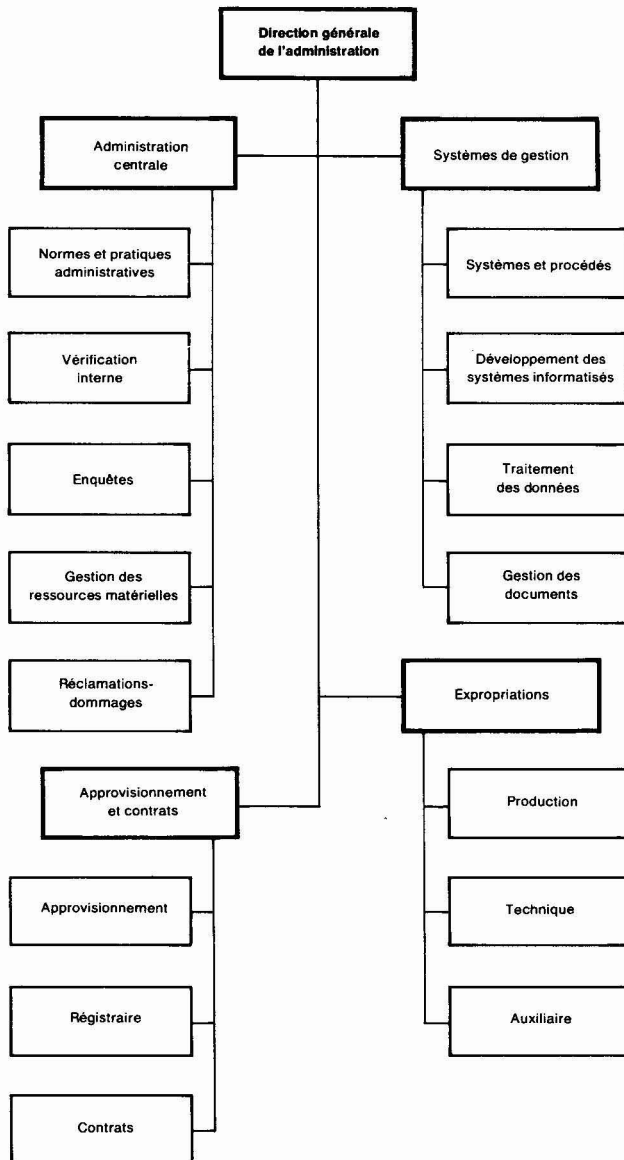
Le Comité médical consultatif a siégé 49 fois et procédé à l'étude de 10 706 dossiers.

Les recommandations du Comité médical consultatif ont eu comme conséquence le refus de l'émission ou le retrait de 1 102 permis pour les raisons suivantes: 31 pour cause de troubles cardiaques, 441 pour troubles à la vision, 7 pour troubles neurologiques, 77 pour troubles psychiatriques, 128 pour cause de maladies diverses, et 418 pour troubles neurologiques.



Direction générale  
de l'administration

## Direction générale de l'administration



Cette direction générale a pour objectif de garantir aux gestionnaires du ministère tous les services nécessaires en matière de systèmes de gestion, de ressources matérielles et d'acquisition de droits de propriété. Elle comprend quatre directions.

### Direction de l'administration centrale

Des visites fréquentes à la majorité des unités décentralisées du ministère, principalement les districts, ont été faites afin de les assister et de les conseiller, de façon à uniformiser et à généraliser les pratiques administratives.

L'élaboration et l'interprétation de directives administratives émanant principalement d'organismes centraux leur ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des lois, règlements et procédures.

En ce qui concerne la vérification interne, trois mandats ont été remplis dont le principal est celui de l'opération « immatriculation » à la Direction générale du Bureau des véhicules automobiles. Les deux autres vérifications concernaient les frais de déplacement, dont une ayant trait à une direction en particulier et l'autre à tous les employés du ministère.

Nous avons reçu 2 916 réclamations. De ce nombre ainsi que du nombre de cas en suspens, 3 238 dossiers ont été réglés, entraînant des dépenses se chiffrant à \$1 357 500.

L'accent a été mis sur le règlement rapide des réclamations afin de réduire la quantité de dossiers actifs. De fait, le nombre de 4 838 réclamations en suspens est passé à 1 453. Maintenant que l'accumulation importante de cas en suspens est réduite au minimum, la priorité est donnée aux mesures préventives.

### Direction de l'approvisionnement et des contrats

Fournissant l'assistance nécessaire aux gestionnaires en matière d'appels d'offres et d'adjudication de contrats, la Direction de l'approvisionnement et des contrats a contribué à la préparation de 2 120 contrats, dont l'estimation globale s'élève approximativement à \$280 557 800.



Il s'agit de contrats figurant dans trois catégories. A) Construction de routes et entretien du réseau routier; B) Entretien et réparations aux centres de voirie et entretien des chemins qui les desservent; C) Contrats de services professionnels. Le tableau suivant présente un aperçu des contrats dressés en ce qui concerne la construction de routes et l'entretien du réseau routier:

	Nombre	Montant
1 — Demandes de soumissions publiques pour construction de routes	255	\$165 417 414.74
2 — Contrats négociés pour construction de routes	411	40 402 868.29
3 — Demandes de soumissions publiques pour entretien du réseau routier	60	8 685 429.95
4 — Contrats négociés pour entretien du réseau routier	209	13 352 071.34
<b>Total:</b>	<b>935</b>	<b>\$227 857 784.32</b>

Voici par ailleurs quelques détails sur divers contrats ayant trait notamment à l'entretien, aux réparations et améliorations des centres de voirie ainsi qu'à l'entretien de chemins qui les desservent. (Chiffres approximatifs,  $\pm$  5%).

	Nombre	Montant
1 — Contrats d'entretien et de réparation des centres de Voirie	125	\$ 1 100 000.00
2 — Contrats d'entretien de chemins qui les desservent	725	12 000 000.00
3 — Autres contrats: entretien de bateaux, service de traversiers, plaques d'immatriculation, service de sécurité, etc.	30	3 000 000.00
<b>Total:</b>	<b>880</b>	<b>\$16 100 000.00</b>

Les chiffres qui suivent se rapportent aux contrats de services professionnels et comportent la même marge approximative.

	Nombre	Montant
1 — Ingénieurs-conseils	110	\$27 000 000.00
2 — Arpenteurs-géomètres	60	2 500 000.00
3 — Laboratoires de contrôle et d'expertises	120	6 500 000.00
4 — Divers	15	600 000.00
<b>Total:</b>	<b>305</b>	<b>\$36 600 000.00</b>

Le préposé aux archives assume la garde de tous les dossiers et plans d'intérêt général, consultés dans l'un ou l'autre service du ministère. L'exercice de cette responsabilité a donné lieu à 22 900 opérations pour les dossiers actifs et 586 801 pour les plans. Au « centre de pré-archivage », sont conservés les dossiers semi-actifs qui totalisent 20 032 documents.

Ce même secteur se charge de recueillir et de livrer le courrier intérieur, de recevoir et d'expédier le courrier extérieur, ce qui a exigé globalement la manipulation de quelque 2 024 670 pièces de courrier.

#### Direction des systèmes de gestion

Dans le domaine des systèmes et procédés, les mandats suivants ont été exécutés:

- Assistance intensive fournie à diverses unités administratives, particulièrement au niveau de la conception et de la normalisation des formulaires.
- Élaboration d'un projet d'implantation du système métrique et coordination du travail dans le ministère.
- Réalisation de plusieurs études majeures définissant une situation donnée, dans le but de fournir un instrument d'analyse plus approprié aux unités administratives.
- Participation à la production d'instruments de contrôle, tels que: « le journal du contrôle administratif des travaux routiers ».

En matière de développement des systèmes informatisés, notons l'introduction d'un nouveau moniteur de télécommunication (C.I.C.S.) qui a amené des modifications majeures à une partie importante des 2 700 programmes compris dans les 75 systèmes informatisés.

L'activité de ce secteur a touché des domaines très variés tels que: la planification du réseau routier et des modes de transport, les calculs scientifiques ainsi que les systèmes de gestion, d'information et de statistiques. Une aide a aussi été apportée au secteur de l'immatriculation des véhicules et de l'émission des permis.

De plus, des normes et des mécanismes de contrôle ont été mis en oeuvre grâce à l'accès au matériel informatique.

En matière de traitement des données, 18 millions d'opérations ont été effectuées.

Quant à la gestion des documents, les activités marquantes ont porté sur les points suivants:

- L'établissement, à l'échelle de la province, d'un système de classement uniforme de documents pour le ministère.
- L'utilisation du microfilm pour la conservation des plans.
- La mise en oeuvre de politiques et méthodes relatives à la conservation des documents (ce qui permet déjà de disposer de plus de 400 000 dossiers et de libérer un certain nombre de locaux dispendieux).

### **Direction des expropriations**

Dans le secteur des expropriations, après étude des nouvelles procédures administratives, les instruments nécessaires à leur application ont été mis en place.

Environ 5 700 ententes ont été conclues.

Au terme de l'exercice, nous avons atteint un montant d'environ \$95 000 000 en paiements de toutes sortes: terrains, immeubles, dommages, services professionnels et administratifs.

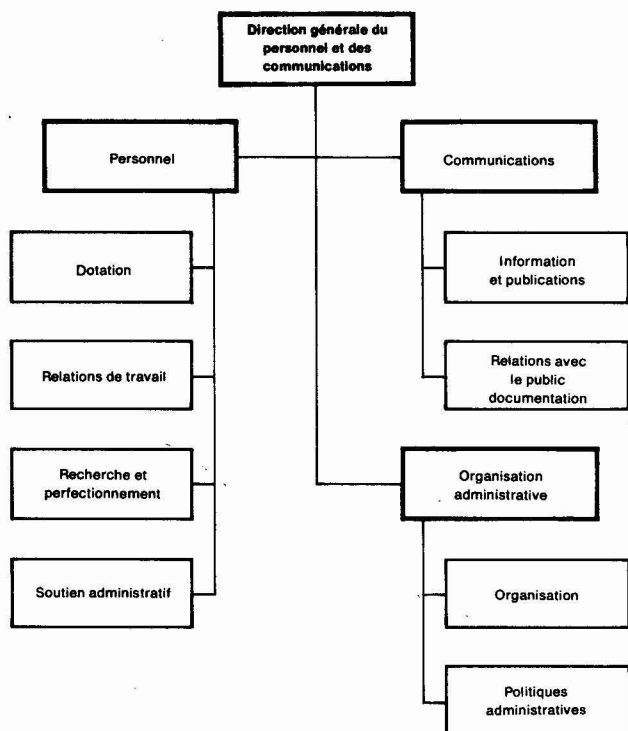
L'année se termine avec 17 389 dossiers actifs. Dans la plupart de ces cas, les négociations n'ont pas abouti à un terrain d'entente avec les expropriés.

La préparation et la rédaction d'un manuel d'expropriation ont été poursuivies. Ce manuel permettra l'application uniforme des normes et techniques d'évaluation, adaptée à l'expropriation, et deviendra l'outil de base pour la formation et le perfectionnement du personnel.

Direction générale  
du personnel et des  
communications



## Direction générale du personnel et des communications



La Direction générale du personnel et des communications assiste les gestionnaires du ministère dans le domaine de la gestion des ressources humaines, des communications et de l'organisation des services. À ce titre, elle exerce une triple mission de conseil, d'expertise et d'assistance, en plus d'effectuer un travail de coordination avec les organismes de gestion centrale.

### Direction du personnel

La Direction du personnel a comme objectif premier de s'assurer que les unités administratives des Transports disposent des ressources humaines nécessaires à la réalisation des programmes du ministère.

Les activités de dotation, qui correspondent aux divers mouvements de personnel, ont permis, durant le dernier exercice, de combler 1 063 postes, dont près de la moitié par avancement, promotion et mutation, à l'intérieur ou à l'extérieur du ministère.

### Répartition par catégorie des postes comblés au ministère des Transports pour l'année 1976-1977

	Recru- tement	Avan- cement	Pro- motion	Mutation	Total
Cadres	7		18	22	47
Professionnels	58		5	27	90
Fonctionnaires	320	66	51	77	514
Ouvriers	170	175	62	5	412
<b>Total:</b>	<b>555</b>	<b>241</b>	<b>136</b>	<b>131</b>	<b>1 063</b>

Dans le cas particulier de la dotation en ouvriers, les méthodes de gestion ont été remises à jour afin de répondre aux demandes de personnel dans les meilleurs délais.

De plus, le classement du personnel ouvrier, qui représente environ 40 pour cent des effectifs du ministère, a fait l'objet d'amendements qui ont été approuvés par la Commission de la fonction publique et par le Conseil du Trésor. Au nombre des changements qui ont été apportés, signalons la constitution d'une nouvelle classe de chefs d'équipes dans le domaine des routes et structures, bénéficiant d'un taux de rémunération unique.

Le ministère a aussi adopté une nouvelle politique d'embauche d'ouvriers selon laquelle quelque 7 500 emplois occasionnels ont été annoncés dans la presse régionale à travers le Québec.

En matière de perfectionnement, un plan annuel de développement des ressources humaines pour l'année financière 1977-1978 a été préparé. Cette opération a donné lieu à la formation d'un comité de gestion où siègent les directeurs généraux du ministère, selon la politique-cadre de développement planifié des ressources humaines dans la fonction publique. Selon les recommandations du ministère de la Fonction publique, le développement des ressources humaines devrait totaliser 15 000 jours/hommes.

Sur le plan des relations de travail, le renouvellement des conventions collectives, pendant l'année écoulée, a donné lieu à de nombreuses activités.

C'est ainsi qu'on a, notamment, mis en place des comités de relations professionnelles, comme le prévoient les conventions collectives conclues entre l'État et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

Quant aux activités de soutien administratif, notons la réalisation d'un programme d'information concernant la retraite. À ce programme, né d'une expérience-pilote du ministère de la Fonction publique, ont participé 63 fonctionnaires du ministère.

### **Direction des communications**

Au cours de 1976-1977, le secteur des communications a assuré la mise à jour, la réédition et la production de nombreuses publications.

Il importe de mentionner en premier lieu la publication, en deux volumes, d'une codification administrative des lois, règlements et ordonnances dont la mise en application relève du ministère.

De concert avec la Direction du personnel, le secteur des communications a travaillé à l'élaboration d'une brochure explicative destinée aux nouveaux employés.

En collaboration avec la Société des traversiers, il a produit une brochure sur l'historique et les buts de la Société, un dépliant sur les services offerts par la Traverse Québec — Lévis, une pochette pour la diffusion de ces deux publications ainsi qu'un dépliant sur les horaires et tarifs.

Tirée à plus de 12 000 exemplaires, la revue mensuelle du ministère des Transports, « L'ÉQUIPE », a été orientée de façon à favoriser davantage l'esprit de corps et l'unité d'action parmi tous les employés du ministère.

Au nombre des plus importantes publications, mentionnons aussi les trois périodiques:

- « Le bulletin routier », qui fait état des travaux d'entretien et de construction du réseau routier;
- « Information-Taxi », destiné aux propriétaires de taxis;
- « Coup d'oeil », bulletin technique distribué aux ingénieurs et entrepreneurs en construction routière;
- divers guides à l'intention des automobilistes, motocyclistes, cyclistes, conducteurs de cyclomoteurs, chauffeurs de taxi, transporteurs de charges lourdes, élèves des écoles de conduite, etc.

Il y a lieu de souligner également:

- « Le répertoire cartographique des transports au Québec »;
- « Traverses et croisières au Québec »;
- « Loi 38: le gouvernement humanise l'expropriation »;
- une série de douze dépliants portant, notamment, sur l'immatriculation, le renouvellement du permis de conduire et la ceinture de sécurité;
- des publications sur le transport en vrac, les statistiques d'accidents, les statistiques d'immatriculation ainsi que plusieurs affiches.

Les travaux en matière de publications représentent un volume de production global de près de 15 millions d'exemplaires. L'année 1976-1977 a aussi été marquée par la mise au point d'un mécanisme d'inventaire et de contrôle des stocks en ce qui concerne les publications offertes au public.

Tout en diffusant plus de 150 communiqués de presse, la Direction a régionalisé davantage l'information et personnalisé les relations avec la presse. La production de brefs messages destinés à la télévision a aussi contribué à renseigner le public sur diverses questions d'actualité.

De nouvelles dimensions ont été données à l'organisation de congrès, conférences, visites et inaugurations ainsi qu'à la participation du ministère à ces différents événements.

Cette présence lui a permis d'être à l'écoute de la population, de déceler les réactions et tendances de l'opinion publique ainsi que l'efficacité des moyens mis en oeuvre pour l'éclairer comme il se doit. Ce processus de rétroaction a aussi été assuré par le biais des bureaux de Renseignements — Transports répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Diverses campagnes publicitaires ont été orchestrées en matière de sécurité routière, portant notamment sur le port de la ceinture de sécurité, les nouvelles limites de vitesse, la période de dégel et l'immatriculation des véhicules automobiles.

#### **Direction de l'organisation administrative**

Dans le champ de l'organisation administrative, diverses interventions ont été faites en vue de la révision de plans d'organisation. L'accent a été mis sur l'identification des activités et des responsabilités des secteurs à l'étude.

Les opérations ont été conduites dans diverses unités administratives.

Par exemple, au Service des relations ministérielles, un projet de redéfinition des tâches et de remaniement des structures, dans la sphère de l'assistance administrative fournie au niveau du bureau du sous-ministre, a été présenté et accepté par les autorités.

De même, au Service aérien gouvernemental, nous avons réussi à concilier les mandats confiés respectivement au Service aérien gouvernemental et au Service du transport aérien.

Une étude du partage des responsabilités a été faite au Service du transport maritime, Direction du transport maritime et aérien, à la Direction générale des systèmes de transport. Les vocations et les tâches ont été réparties entre deux divisions, à savoir la division des infrastructures et celle des services.

Par ailleurs, étant donné l'évolution constante à laquelle doit s'adapter le secteur du transport scolaire, à la Direction du transport des personnes, Direction générale des systèmes de transport, un

projet de remaniement des structures administratives a été mis au point et soumis à l'approbation des autorités.

En ce qui concerne le Service des systèmes et procédés, Direction des systèmes de gestion, à la Direction générale de l'administration, un plan d'organisation a été défini contenant les politiques, objectifs, vocations, et la description des tâches d'une nouvelle division: « Implantation du système international ».

D'autres travaux ont été exécutés, notamment deux études pour le compte de la Direction générale du Bureau des véhicules automobiles et une révision du plan d'organisation de la Direction de l'administration centrale.

Achevé d'imprimer à Québec le 27 juin 1977,  
sur les presses de l'imprimerie Stellar Inc.

Composition typographique: Compélec Inc.





Éditeur officiel du Québec

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 030 139

Imprimé au Québec